

## Esquisse du projet partiel 1 : Analyse des activités et des qualifications dans le domaine opérateur

La présente esquisse clarifie les principaux points du projet partiel 1 en vue de permettre une compréhension commune du but, des objectifs, de l'organisation, du déroulement et des coûts. Elle fait partie intégrante du projet global « Analyse du champ professionnel opératoire » et le précise.

<b>Titre :</b>	Analyse des activités et des qualifications dans le domaine opératoire
<b>Mandant :</b>	Comité de l'OdASanté
<b>Direction du projet partiel :</b>	Secrétariat général de l'OdASanté

### 1. Rappel des faits

Conformément à la proposition relative au projet global, l'analyse du champ professionnel opératoire se subdivise en trois projets partiels successifs, qui peuvent toutefois être détachés les uns des autres. Le projet partiel 1 comprend deux volets :

#### **Projet partiel 1 : Analyse des activités et des qualifications dans le domaine opératoire**

Projet partiel 1a : Analyse des activités dans le domaine opératoire, dans un paysage hospitalier suisse hétérogène, l'accent étant placé sur les tâches et les activités des TSO ES
Problématique : Quelles activités sont exécutées par les TSO ES dans les salles d'opération et les locaux qui font partie du bloc OP ? Lesquelles sont déléguées par les TSO ES à d'autres professions et quelles compétences sont requises à cette fin ?
Résultat attendu : Rapport d'évaluation sur l'analyse des activités

Projet partiel 1b : Analyse des formations et des parcours professionnels du personnel qualifié actif dans le domaine opératoire
Problématique : Quels sont les formations et les parcours professionnels du personnel qualifié actif dans le domaine opératoire, et comment s'expliquent-ils ?
Résultat attendu : Rapport d'évaluation sur l'analyse des formations et des parcours professionnels

La réalisation des projets partiels 1a et 1b sera confiée à un bureau de recherche externe connaissant les professions de la santé. Les rapports d'évaluation de ces deux volets constitueront la base pour les travaux des projets partiels 2 et 3.

## 2. Objectif

### Projet partiel 1a

Le projet partiel 1a consistera à examiner les activités qui se déroulent dans le domaine opératoire de 8 à 10 hôpitaux, grâce à une observation des postes de travail. L'accent sera placé sur le champ professionnel de la technique opératoire, ainsi que sur d'autres fonctions de « circulant-e-s ».

Les résultats de ces observations feront l'objet du **rapport d'évaluation du projet partiel 1a**. Celui-ci précisera également, de manière fondée, le degré de compétences – moyen, élevé, voire très élevé – que nécessitent les activités observées (et le cas échéant de quelle manière ces paramètres sont appelées à évoluer dans le temps). La question de l'éventuelle influence à terme des mégatendances qui se dessinent – intelligence artificielle, robotisation, etc. – sur les activités observées sera également traitée.

### Projet partiel 1b

Le projet partiel 1b consistera à examiner les groupes professionnels actifs dans le domaine opératoire, leurs qualifications ainsi que leurs formations et leurs parcours professionnels. Il s'agira non pas de procéder à une enquête quantitative de tous les professionnel-le-s actifs dans les blocs opératoires de Suisse, avec leurs qualifications<sup>1</sup>, mais de relever les formations et les parcours professionnels qu'ont suivi celles et ceux qui sont les plus présents dans le domaine OP. Les résultats de cette étude feront l'objet du **rapport d'évaluation du projet partiel 1b**.

## 3. Méthode

### Projet partiel 1a

Pour traiter la problématique du projet partiel 1a, des **observations des postes de travail** auront lieu dans les **salles d'opération de 8 à 10 hôpitaux**. Pour ce faire, des expert-e-s formé-e-s assisteront pendant un certain laps de temps aux activités qui se déroulent dans le domaine OP et consigneront leurs observations dans un formulaire d'analyse créé à cette fin. Les activités recensées seront classées sur la base de caractéristiques prédéfinies (p. ex. complexité de la tâche, compétence décisionnelle, etc.). Elles seront également attribuées à l'un des huit niveaux que compte le **cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle)** – conformément à l'annexe 1 de l'[ordonnance du 27 août 2014 sur le cadre national des certifications pour les diplômés de la formation professionnelle](#). L'analyse

---

<sup>1</sup>Une analyse quantitative vient d'être réalisée par l'ASI et H+. Ses résultats, présentés dans le rapport final « [Formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national – Enquête sur les besoins – résultats et conclusions](#) » du 7 mai 2024, constituent en la matière une base importante pour le choix des participant-e-s au projet partiel 1b.

portera exclusivement sur les activités elles-mêmes. Les membres du personnel ne font pas l'objet des observations.

### Projet partiel 1b

Le projet partiel 1b placera en revanche le personnel chargé des diverses activités au centre des préoccupations. Les formations et les parcours professionnels de ces personnes seront mis en lumière de façon détaillée par des **interviews narratives**. Les compétences acquises hors des activités professionnelles seront également prises en compte. Il s'agira non seulement de relever les titres professionnels et les compétences des personnes interrogées, mais également de connaître les motivations qui ont guidé leurs choix professionnels. Les interviews narratives (également qualifiées de biographiques dans la littérature) se prêtent particulièrement bien à cette recherche. Elles doivent permettre aux personnes interrogées de raconter certaines phases de leur vie avec la plus grande ouverture possible. Nous souhaitons **analyser 20 à 30 biographies de formations et de parcours professionnels**. Les interviews seront également analysées **sur la base du CNC formation professionnelle**. Il conviendra aussi de demander à ces personnes dans quelle mesure, dans leur quotidien au bloc opératoire, elles sont amenées à (devoir) dépasser les limites des compétences correspondant à leur titre de formation.

### Regroupement des résultats des projets partiels 1a et 1b

En vue de créer la meilleure base possible pour les projets partiels 2 et 3 qui suivent, le bureau de recherche chargé du projet partiel 1 devra regrouper les résultats des projets 1a et 1b de manière appropriée, p. ex. sous forme de **mapping**. Il s'agira ainsi de classer les activités observées selon les exigences de compétences, conformément aux huit niveaux du CNC Formation professionnelle, mais aussi de montrer quel(s) groupe(s) professionnel(s) réalise(nt) généralement ces activités et si, ce faisant, les personnes concernées sont amenées à dépasser les limites de leurs compétences.

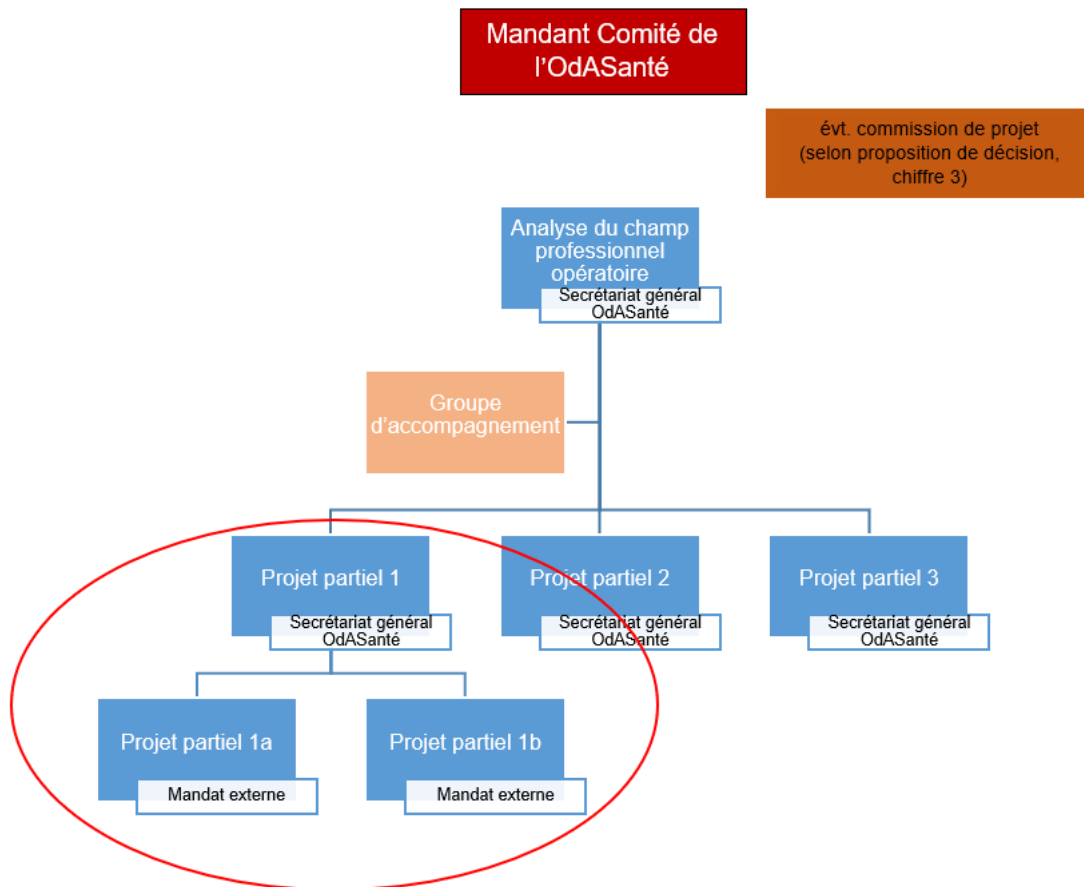
## 4. Parties prenantes

Le projet partiel 1 se concentrera sur les hôpitaux et leurs blocs opératoires. Il examinera aussi bien les activités déployées (projet partiel 1a) que les formations et les parcours professionnels suivis par le personnel qualifié qui y travaille (projet partiel 1b). La partie prenante la plus importante est dès lors **H+ Les Hôpitaux de Suisse**, avec ses membres. Il conviendra de créer, d'entente avec H+, les conditions qui permettront une observation parlante des postes de travail dans le domaine opératoire. Il s'agira également de définir les critères selon lesquels des personnes seront sélectionnées pour des interviews dans le cadre du projet partiel 1b. Voilà quelques-unes des questions relatives à la structure de l'étude qu'il y aura lieu de préciser dans le mandat relatif aux projets partiels. L'expertise des membres du **groupe d'accompagnement** sera sollicitée pour cette étape (voir aussi points 5 et 6).

## 5. Organisation

La **direction du projet partiel 1** sera entre les mains du **secrétariat général de l'OdASanté** – même si les deux études des projets partiels 1a et 1b seront confiées à un **bureau de recherche** externe.





La direction du projet partiel disposera d'une compétence en matière de directives à l'égard du bureau de recherche mandaté (y compris octroi du mandat, contrôle de la réalisation des tâches, etc.). Pour sa part, le bureau de recherche sera responsable de la mise en œuvre opérationnelle, dans les délais fixés, des tâches en relation avec les projets partiels 1a et 1b, conformément aux objectifs fixés par la direction du projet partiel. Une communication proactive est en outre attendue en cas de difficultés imprévues.

Étant donné que la qualité de ces deux études revêt une importance primordiale pour l'ensemble du projet « Analyse du champ professionnel opératoire », l'expertise du **groupe d'accompagnement** sera aussi sollicitée dans le processus d'octroi du mandat (voir aussi point 6). C'est également une manière d'obtenir un large soutien de toutes les parties prenantes.

## 6. Calendrier et déroulement

Le diagramme ci-après donne une vue d'ensemble des étapes des différents projets partiels ainsi que du déroulement global en lien avec l'octroi du mandat. L'objectif est d'attribuer le mandat et de signer le contrat avec le bureau de recherche d'ici à mi-décembre 2025. Les projets partiels 1a et 1b pourront alors démarrer. Ils devront être réalisés pour la fin juin 2026, les deux rapports correspondants devant être remis au plus tard le 30 juin 2026.





## 7. Risques

Dans le projet partiel 1, il s'agit de réduire les risques suivants :

- Qualité insuffisante des études
- Distorsions en raison d'une analyse trop étroite des activités (c.-à-d. observation des postes de travail)
- Distorsions en raison d'une analyse trop étroite des qualifications (formations et parcours professionnels du personnel actif dans le domaine OP)
- Trop forte focalisation sur certains groupes professionnels et leur perception de la situation

Afin de réduire ces risques potentiels, il importe en premier lieu de veiller à confier le mandat à un bureau de recherche approprié. Le groupe d'accompagnement est appelé à soutenir le secrétariat général de l'OdASanté dans le processus de sélection. Dans le cadre des projets partiels 1a et 1b, il conviendra en outre de prendre en compte divers aspects déterminants du paysage hospitalier suisse, où le domaine opératoire montre une grande hétérogénéité (notamment type d'opération / spécialité médicale, hôpitaux publics vs institutions privées, hôpitaux universitaires vs plus petits hôpitaux régionaux, interventions chirurgicales en mode ambulatoire vs en mode hospitalier, etc.).

## 8. Interfaces avec d'autres projets partiels

Les résultats du projet partiel 1 – consignés dans les rapports d'évaluation correspondants (et synthétisés par un mapping) – constituent la base des projets partiels 2 et 3.

